

à mon avis, le gouvernement fédéral ne devrait pas se charger par l'entremise de projets fédéraux de réorienter une industrie d'une région du pays vers une autre. Dans ce cas, les conséquences nous ont été particulièrement pénibles.

Vous vous en êtes sûrement rendu compte, monsieur l'Orateur, mes commentaires sont presque contraires au Règlement parce que l'avis de motion du député porte spécialement sur les comtés de Renfrew et de Lanark. Je pensais néanmoins qu'il fallait aborder la question car les gens de ma circonscription m'ont dit ne pas comprendre pourquoi ils étaient exclus quand d'autres régions du centre de l'Ontario font partie du programme. Ils avaient l'impression que les comtés de Renfrew et de Lanark avaient été avantagés parce qu'un député libéral les représente à la Chambre. Naturellement, j'ai pu leur assurer que l'esprit de parti n'était pas intervenu, car peu importe à quel parti nous appartenons, le ministre nous a tous assommés et il continue de le faire parce qu'il ne veut pas changer d'attitude. Mes commettants estiment du moins qu'ils ne sont pas les seuls à être dans la misère.

Je conclurai mes observations en demandant au ministre qui n'est pas là de lire le hansard et de reconsidérer la décision qu'il a prise pour trois ans de n'apporter aucun changement aux limites établies. Je ne crois pas que, ce faisant, il aurait autant d'ennuis qu'il ne se l'imagine. Ce n'est pas, à mon avis, parce qu'une région fait valoir de bonnes raisons pour qu'on l'aide et une autre pas, que tout le monde va se mettre à protester. Bien des régions seront déçues comme nous le sommes actuellement. Je crois néanmoins que le ministre devrait donner à Lanark et à Renfrew la chance de défendre leur cause, de même qu'à Parry Sound et à la région de Muskoka en général.

**Une voix:** Et Cornwall.

**M. Aiken:** Cornwall aussi devrait avoir la chance de plaider sa cause. On devrait examiner tous les chiffres parce que c'est la seule manière dont le ministère de l'Expansion économique régionale peut être amené à fonctionner convenablement. Je vais me porter à la défense de n'importe quelle autre région en plus de la mienne. Si l'on ne nous le permet pas, les perspectives des trois prochaines années ne seront guère brillantes en vérité pour l'Ontario central. J'espère que le ministre, son secrétaire parlementaire ou quelqu'un du ministère tiendra compte de mes remarques consignées au hansard et y prêtera attention.

**M. Leonard Hopkins (Renfrew-Nord):** Monsieur l'Orateur, je saisis avec plaisir l'occasion qui m'est offerte d'intervenir dans le débat sur cet avis de motion. Je félicite le député de Lanark et Renfrew (M. McBride) d'en avoir saisi la Chambre.

Il y a quelque temps, j'ai lu un livre dont le titre m'échappe, mais une phrase m'a frappée, la voici, ou à peu près: «Nous devrions toujours nous rappeler que les perspectives d'avenir de notre pays sont beaucoup plus grandes que ses problèmes». Je dis donc, monsieur l'Orateur, que si les perspectives de notre pays sont plus grandes que les problèmes que nous connaissons dans la vallée du haut Outaouais, ces perspectives sont vraiment magnifiques et nous allons entrer dans l'âge d'or.

• (5.30 p.m.)

Il y a plusieurs années, j'ai commencé à travailler comme instituteur dans une école rurale du comté de Renfrew. Je connais cette région d'un bout à l'autre. A mes débuts, j'enseignais des enfants dont les parents ne gagnaient guère plus de \$1,000 par an. Il y a bien des gens actuellement dans le comté de Renfrew qui ne gagnent pas plus de \$1,500 par an. J'ai obtenu dernièrement des chiffres intéressants du Bureau fédéral de la statistique, selon lesquels la ville de Pembroke, chef-lieu du comté, occupait en 1968, le troisième rang au bas de l'échelle du revenu hebdomadaire moyen de toute collectivité du Canada à l'ouest de la frontière du Nouveau-Brunswick. D'autre part, les taxes municipales à Pembroke occupaient le troisième rang par ordre d'importance dans la province d'Ontario. Seules les villes de Cornwall et de Saint-Thomas la dépassaient sous ce rapport. La comparaison ici en vaut la peine: le troisième rang au bas de l'échelle du revenu au Canada, à l'ouest du Nouveau-Brunswick, et le troisième rang par ordre d'importance en ce qui concerne le taux d'imposition en Ontario. Rien d'étonnant à ce que nous autres de la vallée du haut Outaouais, soyons déçus et quelque peu découragés. J'ai d'autres données statistiques ici à l'appui de mes dires. D'après les chiffres du Bureau fédéral de la statistique, Pembroke est la seule ville de toute cette région du centre du Canada dont la population a baissé entre 1961 et 1966. Et je parle du chef-lieu du comté de Renfrew.

L'un des dirigeants d'une municipalité de la région est venu me voir l'autre jour. Nous avons rencontré des fonctionnaires du ministère de l'Expansion économique régionale. Ce monsieur nous a dit quelle était la principale source d'emploi de sa région et, comme on lui demandait quelle en était la seconde, il a répondu: L'assistance sociale. Ce sont là des